

République Française  
Département : ARDECHE  
Arrondissement : Largentière  
**MALARCE SUR LA THINES - Commune**

Séance du mardi 10 septembre 2024

Délibération N° DE\_2024\_88

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	6	7
Date de la convocation : 05/09/2024		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix septembre deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, EMMANUEL VERILHAC, Philippe BRILLANT, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER

Représentés : Valentin BESNIER représenté par Jean BYKENS

Absents et Excusés : Emilie MALEYSSON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Philippe BRILLANT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Acquisition parcelles 320 B 408 et 320 B 410 - M.PIAZZOLI et consorts**

Madame le maire propose au conseil municipal d'acquérir la part de Monsieur PIAZZOLI et consorts dans le BND :

- MALARCE-SUR-LA-THINES – 320 B 408 – Lachamp de la Rouveyrette d'une contenance de 3ha 50a BND pour 87a 50 ca
- MALARCE-SUR-LA-THINES – 320 B 410 – Lachamp de la Rouveyrette d'une contenance de 4ha 41a 80ca BND pour 1ha 10a 45ca

La parcelle 320 B 408 sera acquise au prix de 50 € et la parcelle 340 B 410 au prix de 550 €.

Le conseil municipal, vu l'exposé du maire, après en avoir délibéré décide

- D'ACQUERIR la parcelle 320 d 408 BND pour 87a 50ca au prix de 50€ et 320 D 410 BND pour 1ha 10a 45ca au prix de 550 €.
- D'INSCRIRE la somme au budget
- DE PRENDRE en charge les frais annexes inhérents à l'acquisition
- DE DONNER l'autorisation à Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires à l'acquisition.

Date de transmission de l'acte: 11/09/2024  
Date de réception de l'AR: 11/09/2024

007-210701470-DE\_2024\_88-DE  
A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

**Delphine FEUILLADE BRIERE**  
Président de séance



**Philippe BRILLANT**  
Secrétaire de séance

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be the signature of Philippe Brillant.

Date de transmission de l'acte: 11/09/2024  
Date de reception de l'AR: 11/09/2024

007-210701470-DE\_2024\_88-DE  
A G E D I